

REPONSE DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Objet : Achat de flux aérien

Merci pour votre question qui nous permet de balayer de nombreuses problématiques. Premièrement, l'objet principal de votre question, le dossier de l'achat de flux.

Vous l'avez dit, même s'y compris à lecture et à écouter votre question, je ne vois pas un enthousiasme débordant. C'est un mécanisme innovant qui a été pensé en son principe et attendu depuis de très nombreuses années et que nous avons mis en œuvre.

Je crois qu'il est une réponse à l'élargissement de l'offre en matière de desserte aérienne, d'évolution et d'accompagnement de notre tourisme vers une désaisonnalisation et un étalement de la saison touristique et une lutte contre les phénomènes de concentration excessive et de surtourisme.

C'est un enjeu important et qui a été salué comme tel, y compris par la représentation élue de l'Assemblée de Corse. Donc, il faut que nous réussissions. Nous ne sommes absolument pas en retard.

Je vous avais dit qu'il y avait le principe qui était soumis à votre approbation et que derrière, on avait mis en place une équipe projet. Cette équipe projet a été montée. Nous travaillons bien sûr en transversalité avec les collectivités de Corse et les agences et offices concernées.

Au premier rang, l'agence du tourisme de la Corse, bien sûr la Chambre de commerce et d'industrie et enfin l'ensemble des professionnels. Je précise qu'il ne peut pas être question d'associer les compagnies aériennes et notamment pas la compagnie aérienne dont la collectivité de Corse est actionnaire principale à ce travail puisque nous allons être dans une logique de mise en concurrence et que nous risquerions, si nous le faisons de façon directe ou indirecte, d'encourir les foudres de sanctions juridiques, y compris au plan pénal. Mais ceci étant, nous travaillons et nous travaillons beaucoup.

Je vous avais dit aussi qu'il fallait sécuriser juridiquement ce dossier. Nous avons écrit notamment le 17 juillet 2024 à la direction générale des affaires civiles pour introduire la discussion, non seulement avec la direction générale des affaires civiles mais également avec l'ensemble des autorités étatiques concernées. Au premier rang, le préfet de Corse et la DGAC

nous a répondu le 2 août 2024 en soulignant, je cite, le caractère tout à fait novateur du projet, ses avantages, mais également la nécessité de le sécuriser au plan juridique, notamment à travers, dès lors que nous serons d'accord avec la DGAC, une pré-notification auprès de la Commission européenne.

Donc nous sommes exactement dans les clous et dans le timing que nous avions fixé. Monsieur Gaudeau-Pacini, qui est présent et qui fait partie de celles et ceux qui animent ce groupe de travail, sait que nous le suivons, j'allais dire, jour après jour et que c'est pour nous une priorité. Donc l'Assemblée de Corse sera bien sûr informée de l'évolution et du résultat des travaux et j'espère que nous pourrions revenir devant vous pour vous proposer de voter ce dispositif dans les délais prévus.

La deuxième question, c'est celui du financement de ce dossier. Alors effectivement, nous avons inscrit 2,5 millions d'autorisations d'engagements pour pouvoir être réactifs au moment où juridiquement nous aurons le feu vert des autorités, notamment des autorités européennes. Vous proposez de le financer à travers une augmentation de la taxe de transport.

Je vous fais remarquer premièrement que les textes qui encadrent la mise en œuvre, y compris du montant de la taxe de transport, ne nous permettent pas aujourd'hui de la moduler en fonction de la saisonnalité. Vous faites un petit peu comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, vous faites du plaidoyer en faveur de l'autonomie sans le savoir ou peut-être en le sachant mais en ne le disant pas tout à fait. Répétons que là aussi, si vous voulez qu'on puisse aller y compris vers votre proposition, il faut un statut d'autonomie, notamment dans le domaine fiscal.

Ou alors, il faut que nous fassions ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui à 40 reprises sans succès, que nous saisissons le législateur et que nous lui demandions de faire évoluer la loi. Et je vous dis, Einstein le disait, « le fou c'est celui qui pense qu'avec la même équation du problème on arrivera à une solution différente ». Je vous dis que si on reste dans le cadre actuel, la 41ème fois suivra les 40 précédentes.

Donc l'autonomie est le plus vite possible, y compris pour les enjeux du quotidien.

Deuxième remarque sur la fiscalité. Moi je suis ouvert à une évolution de la fiscalité, on va avoir une discussion budgétaire, je me tourne vers le président de la commission des finances, on a identifié une première date qui pourrait servir aux travaux que j'ai proposés, y compris à l'opposition, je me tourne vers tous les rangs d'opposition pour que nous réfléchissions ensemble au chemin budgétaire qu'il faut emprunter.

On va dans le mur, on le sait, on le dit depuis des années, et à titre principal, indépendamment des critiques que l'opposition peut formuler sur les choix de l'actuelle majorité, on va dans le

mur parce que la structure budgétaire est à changer. Donc nous avons à la fois à réfléchir à limiter les dépenses, ça fera l'objet de questions, y compris dans le domaine du sport, dans le domaine de la culture, à limiter ou pas les dépenses, éventuellement à les réorienter, à les contenir, à faire de bons choix en matière d'investissement et de fonctionnement, et nous devons réfléchir à une augmentation des recettes. L'augmentation des recettes, je tiens à le dire.

Soit on a un statut d'autonomie, comme on avait prévu avec un pacte financier, fiscal, budgétaire nouveau entre l'État d'une part et la collectivité, les communes et les intercommunalités d'autre part, parce que les difficultés qui touchent aujourd'hui la collectivité de Corse vont toucher de façon similaire avec la structure budgétaire propre à chacune des strates, les communes et les intercommunalités. Donc on ne pourra pas se sauver les uns contre les autres. Il faut qu'on réfléchisse ensemble.

Donc soit on arrive à avoir de nouvelles recettes, dans le cas notamment d'un transfert de fiscalité, y compris là où il y a un potentiel important et qui nous passe pour l'heure totalement sous le nez, l'augmentation de la consommation en Corse a conduit à une augmentation pharaonique de la TVA et nous n'avons pas augmenté d'un centime notre marge sur les recettes de TVA. Deuxièmement, la spéculation immobilière génère aujourd'hui une bulle financière énorme sur laquelle nous pourrions puiser, y compris pour financer nos ressources budgétaires globales et plus spécifiquement notre politique de logement, de la mise en valeur des terres agricoles, etc. Donc le premier objectif, c'est de changer la règle du jeu à travers un statut d'autonomie.

En attendant cela, je voudrais vous dire avec force, mais on en parlera, M. le Président de la Commission des Finances, si on fait un premier atelier sur l'optimisation de nos recettes, il faut que vous sachiez, et que les Corses entendent, qu'actuellement, notre potentiel d'augmentation de nos recettes fiscales, dans le cadre actuel, il est en tout et pour tout de 14 millions d'euros.

C'est-à-dire que si on active tous les leviers qui sont à notre disposition aujourd'hui, et qu'on les active à 100%, on a au maximum une marge de 14 millions d'euros. Là-dedans, il y a notamment le doublement des tarifs des cartes grises, c'est-à-dire taper dans le portefeuille de tous les Corses qui achètent des voitures, confèrent également les concessionnaires qui sont en difficulté, où on aurait un potentiel de 10 millions d'euros.

Le deuxième potentiel qu'on a, significatif, c'est 3 millions d'euros, à peine, sur la question du prix du carburant à travers la TICPE, c'est-à-dire augmenter un carburant qui est déjà beaucoup plus cher dans une île où il y a peu de transports en commun, et en frappant d'abord, et statistiquement plus, ceux qui n'ont pas de pouvoir d'achat. Donc nos marges, théoriques, 14 millions, pratiques, extrêmement faibles.

Il faut l'avoir en tête, ceci étant dit, moi, je reste ouvert dans le cadre d'une discussion globale, parce qu'à mon avis, on ne peut pas augmenter au coup par coup telle ou telle recette et activer tel ou tel levier fiscal, il faut qu'on discute ensemble sur une stratégie budgétaire globale, et dans ce cadre-là, je pense effectivement en intégrant aussi, vous le savez, si on augmente la taxe sur les transports dans un contexte d'ensemble de la desserte maritime et aérienne qui n'est pas sécurisé, y compris pour les opérateurs, et y compris pour celles et ceux qui attendent qu'on amène notamment des touristes en Corse.

Si vous augmentez aujourd'hui la taxe sur les transports à un moment où certains opérateurs dans le domaine du tourisme disent que le responsable principal aujourd'hui d'une certaine désaffection, c'est le prix du transport, si vous augmentez le prix du transport, y compris l'hiver au moment où on essaie de faire venir des gens, ça a des effets de bord.

Donc je pense qu'il faut qu'on discute de façon globale de ces problématiques et je vous propose que nous le fassions